

PROGRAMME DE FORMATION

Penser l'accessibilité des publics en situation de handicap au cinéma

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les obligations légales liées à l'accessibilité. Être en mesure de rédiger son registre public d'accessibilité. Mieux cerner les besoins et les solutions existantes pour un public en situation de handicap. Maîtriser la chaîne de l'accessibilité culturelle: programmation, communication, développement des publics, accueil.

PUBLIC CONCERNÉ

Exploitants, réseaux de salles

PRÉ-REQUIS

Aucun niveau pré-requis pour les stagiaires

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée: 7 h

LIEU ET MODE DE LA FORMATION

En présentiel

Lieu au choix (Possibilité de la réaliser sur place en salle de cinéma)

TARIFS

2000 € TTC pour un groupe jusque 15 personnes (hors frais de déplacement).

DELAIS ET MODALITES D'ACCES

Nous contacter

CONTENU DE LA FORMATION

Handicap et accessibilité :
 Définitions, obligations légales
 60 min

 Atelier « Appréhender

le registre public d'accessibilité » 45 min
• Présentation des différents handicaps 135 min
Moteur, sensoriel, intellectuel, cognitif, psychique...

Besoins et solutions

• Communiquer vers un public en situation de handicap 60 min

• Connaître les relais à mobiliser sur son territoire

Atelier « Organiser sa séance accessible » 60 min

30 min

Réaliser son autodiagnostic
 30 min

MÉTHODES MOBILISEES

Exposés, vidéos, mises en situation

MOYENS TECHNIQUES

Salle de projection ou salle de réunion avec tables et chaises, vidéoprojecteur, enceintes.

MODALITES D'EVALUATION

Quiz

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Nous contacter pour faire part de tout besoin spécifique afin que des aménagements nécessaires soient mis en œuvre.

CONTACT

Amar Nafa, délégué général de Culture Relax amar.nafa@culture-relax.org